

10 mai 2012

Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage

Après une année de l'Outre Mer en 2011 qui n'aura pas marqué les esprits, les problématiques sociales de vie chère et de chômage dans les territoires d' "Outre-Mer" restent toujours aussi urgentes. Pour preuve, après la grève générale de 2009 aux Antilles, c'est un mouvement de grève sans précédent qui s'est déroulé fin 2011 à Mayotte contre la vie chère, dans un contexte de tension sociale exacerbée à la Réunion.

En métropole, les revendications des originaires des DOM restent d'actualité. Les tentatives de casser les acquis des personnels fonctionnaires sont toujours à l'ordre du jour (annonce de La Poste récemment sur le fret, mutation), tout comme l'obtention de droits équivalents pour les collègues contractuels de droit privé (participation aux frais de transport, dont La Poste fait un blocage manifeste). Postier-e-s originaires des DOM - ACO comme fonctionnaires - pourront compter sur SUD pour défendre ces revendications ! Chaque 10 mai, la fédération SUD PTT se saisit de cette journée commémorative pour lier l'histoire au présent par le biais d'une manifestation. **Le 10 mai a bien un sens particulier. Pour se souvenir d'un passé, pas si lointain. Pour connaître le présent dans toutes ses dimensions économiques, sociales et humaines. Et pour préparer l'avenir !**

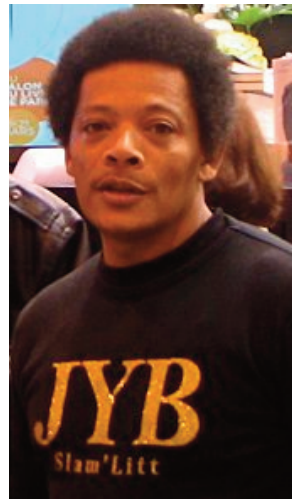


Cette année, SUD organise une manifestation festive, revendicative et culturelle Place des Antilles.

Débats sur les luttes, dans les DOM comme en métropole, points sur les revendications des postier-e-s originaires des DOM...

Ambiance festive, collation et boissons sur place.

En présence notamment de JYB, poète - slammeur.



Jeudi 10 mai 2012 à partir de 14h

Place des Antilles (Métro Nation)



La loi TAUBIRA et la date du 10 mai

Le 10 mai 2001 était adopté par le sénat la proposition de loi de la députée de Guyane Christiane TAUBIRA, reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. 5 ans plus tard, le 10 mai devenait *Journée Nationale des Mémoires de la Traite de l'Esclavage et de leurs Abolitions*. 11 ans après le vote de cette loi, qu'est-ce que cela a changé ?

Cette loi a modifié le code pénal puisqu'il y a une reconnaissance officielle, ainsi que les programmes scolaires du primaire au lycée. Un comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage a été créé, dont le but est de développer des initiatives afin que la question esclavagiste et coloniale prenne toute sa place dans le débat historique.

Mais ces avancées n'en restent pas moins insuffisantes ! C'est ainsi l'avis de nombreuses associations ultramarines et organisations anticolonialistes qui contestent la date du 10 mai au profit du 23 mai. En effet, c'est le 23 mai 1998 que ces organisations, dont SUD, appelèrent et participèrent à la grande marche populaire de 40 000 personnes défilant dans les rues de Paris, revendiquant une loi sur les responsabilités de l'Etat français et de sa bourgeoisie. SUD n'oublie pas non plus le refus actuel de faire du 10 mai une journée fériée...

Pour SUD, cette histoire - esclavagiste puis colonialiste - nous concerne toutes et tous. Cette période est restée trop longtemps dans l'oubli et volontairement occultée. Si Nantes en mars 2012 a créé un mémorial de l'esclavage, nous n'oublions pas que la bourgeoisie d'autres villes portuaires a connu la prospérité par l'exploitation coloniale... Les récentes mobilisations massives dans les DOM dénoncent le prolongement de cette exploitation : les rapports de type colonial perdurent au profit d'une minorité d'exploiteurs.

Cette loi, qui se situe dans le nécessaire travail de mémoire, est une avancée, mais qui ne peut pas se suppléer aux nécessaires mobilisations, pour des évolutions sociales, économiques, culturelles et politiques, non seulement dans l'ensemble de l' "Outre-Mer" mais également en métropole.

Pour SUD, les travailleurs doivent continuer à se mobiliser pour changer le rapport de force, préserver les acquis et gagner des droits nouveaux. Les luttes en Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane ou encore Mayotte, en sont les meilleurs exemples !



Manifestation du 23 mai 1998